



Commission
européenne

Industrie durable

Le pacte vert
pour l'Europe

Décembre 2019
#EUGreenDeal

Une nouvelle politique industrielle fondée sur l'économie circulaire s'impose si l'on veut atteindre les objectifs de l'UE en matière de climat et d'environnement.



- Entre 1970 et 2017, l'extraction annuelle mondiale de matières premières a été **multipliée par trois** et elle continue à augmenter.

Source: le Panel international pour la gestion durable des ressources, [Perspectives des ressources mondiales](#), 2019



- L'extraction et la transformation des ressources sont responsables de plus de **90%** de la perte de biodiversité et du stress hydrique.

Source: le Panel international pour la gestion durable des ressources, [Perspectives des ressources mondiales](#), 2019



- L'industrie européenne est à l'origine de **20%** des émissions de l'UE.

Source: Commission européenne, [Rapport d'étape sur l'action climatique de l'UE 2019](#)



- Seuls **12%** des matériaux utilisés par l'industrie de l'UE proviennent du recyclage.

Source: [Eurostat](#), données chiffrées de 2016

En mars 2020, l'UE va adopter une stratégie industrielle qui soutiendra la transformation verte.

- Il est nécessaire d'aider les industries **à se moderniser et à exploiter les possibilités** au niveau national et mondial.
- L'un des principaux objectifs consistera à encourager le développement **de nouveaux marchés pour les produits circulaires et neutres pour le climat.**

La décarbonation et la modernisation **des industries à forte intensité énergétique, telles que l'acier et le ciment**, sont indispensables.

La Commission fera une proposition de soutien aux procédés sidérurgiques «zéro carbone» à l'horizon 2030

Un nouveau plan d'action en faveur de l'économie circulaire contribuera à moderniser l'économie de l'UE

La Commission présentera une «stratégie pour des produits durables», qui donnera la priorité à la réduction et à la réutilisation des matériaux avant leur recyclage. Des exigences minimales seront fixées pour empêcher la mise sur le marché de l'UE de produits nocifs pour l'environnement. Des mesures seront prises pour lutter contre les allégations écologiques trompeuses.

Les efforts porteront en priorité sur des secteurs à forte intensité de ressources, tels que:



les textiles,



la construction,



les produits électroniques,



les matières plastiques.



La Commission proposera des mesures destinées à garantir que, **dans l'UE, tous les emballages seront réutilisables ou recyclables** d'ici à 2030.



De nouveaux modèles économiques fondés sur la location de biens et de services contribueront à l'abandon **des modes de consommation fondés sur les produits à usage unique ou limité**.

➤ L'Europe a besoin d'un secteur numérique qui s'articule autour du développement durable et de la croissance verte. La numérisation offre de nouvelles possibilités pour:

- surveiller la pollution de l'air et de l'eau,
- contrôler et optimiser les modalités de consommation de l'énergie et des ressources naturelles.

➤ La Commission étudiera les avantages que présentent les systèmes de reprise pour les consommateurs.

Ces systèmes encourageront les consommateurs à rapporter leurs appareils (téléphones mobiles, tablettes ou chargeurs) à des fins de recyclage.

La transition est une chance à saisir pour promouvoir une activité économique durable et à forte intensité d'emploi.

